



# 3ème MANCHE CHALLENGE AURA TERRITOIRE 1

# BMX MARCELLINOIS



facebook

BUVIETTE ET RESTAURATION  
ENTREE GRATUITE

DE 9H00 à 18H00

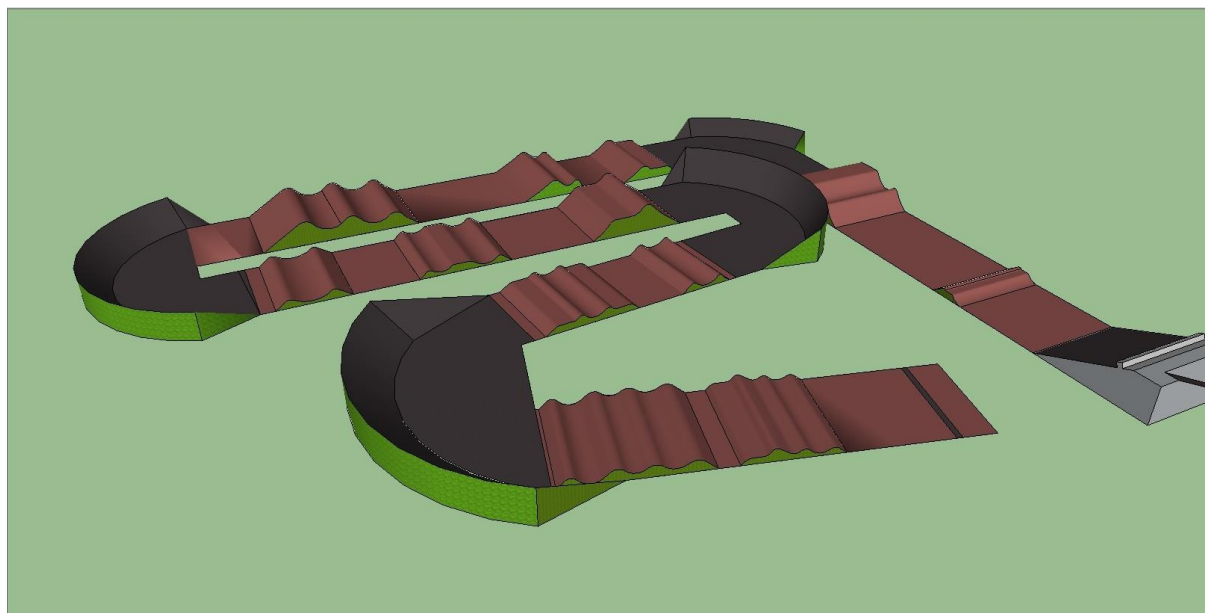
DIMANCHE  
31 MARS 2019



CHEMIN DES ALLINS  
SAINT MARCELLIN EN FOREZ

REGLEMENTATION FFC 2019

La municipalité et le BMX Marcellinois sont heureux de vous accueillir pour la 3ème manche Challenge AURA de BMX territoire 1 le dimanche 31 mars 2019, piste de la Landes, à St Marcellin en Forez (42).



***La piste sera ouverte le samedi 30 mars de 16h30 à 19h00 sous la responsabilité des parents et sous réserve de bonnes conditions météo.***

## 1. LA REGLEMENTATION :

Règlement FFC Challenge Auvergne-Rhône-Alpes de BMX - saison 2018/2019

[http://www.auvergnerhonealpescyclisme.com/images/BMX/reglement/2019/challenge/reglement\\_Challenge\\_Auvergne\\_rhone\\_alpes\\_2019\\_V2.pdf](http://www.auvergnerhonealpescyclisme.com/images/BMX/reglement/2019/challenge/reglement_Challenge_Auvergne_rhone_alpes_2019_V2.pdf)

Le Règlement FFC 2019 servira de support à l'organisation des épreuves.

Tous les pilotes ayant répondu aux qualifications mises en place par les commissions départementales peuvent participer (Nationaux et Elites compris ...)

Il n'y aura pas de points sur les manches qualificatives.

Pas d'émargement, ni de contrôle de licence.

L'émargement sera remplacé par une diffusion sur le site internet de la liste des pilotes et par un affichage par catégorie des pilotes.

A chacun de s'assurer dans les temps, qu'il soit bien inscrit sans oublier de contrôler son numéro de pilote et que sa catégorie corresponde.

**Aucun changement ne sera effectué après l'affichage des races.**

## 2. LES HORAIRES :

Horaires susceptibles de modifications en fonction du nombre de participants

Essais par bloc avec pastille

9h00 : debut des essais

Essais bloc 1

Essais bloc 2

Essais bloc 3

Essais bloc 4

1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Manche de qualification

Pause repas

3<sup>ème</sup> Manche de qualification

Phases Finale

Remise des prix

## 3. LES BLOCS :

Les essais s'effectueront par blocs :

BLOCS	CATEGORIES		PASTILLES
BLOC 1	Cruisers	Garçon + Filles	Blanche
BLOC 2	Prélicencié, poussin, pupille, Benjamin	Garçon + Filles	Bleue
BLOC 3	Minime, Cadet	Garçon + Filles	Jaune
BLOC 4	Femme 17 et + / Homme 17/24 Homme 25 et + / Elites		Rouge

## 4. LES ENGAGEMENTS

Pour une épreuve 20 pouces ou cruiser :

- 6,00 € par pilote jusqu'à la catégorie benjamin incluse
- 10,00 € par pilote pour les catégories minime et plus

Pour une épreuve 20 pouces et cruiser :

- 12,00 € par pilote

## 5. LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLEWEB accessible sur le site Internet de la FFC "Engagements / Route".

Le règlement se fera sur place auprès du club organisateur.

Trois courses seront mises en ligne :

1. Coupe Rhône-Alpes 20 pouces
2. Coupe Rhône-Alpes 24 pouces
3. Coupe Rhône-Alpes 20 + 24 pouces

**Les inscriptions seront ouvertes 15 jours avant, jusqu'au jeudi 21 mars à 22 h. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.**

Le responsable du club veillera à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

**A partir de 10 pilotes engagés, chaque club devra fournir un poste d'arbitre à la journée.**

## 6. LES CATEGORIES : Cf. tableau en annexe 1

- Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (*moins de 4 pilotes*), ils seront regroupés avec la catégorie supérieure tout en gardant un classement séparé.
- Pour les filles benjamin et moins, si elles ne sont pas assez nombreuses (*moins de 4 pilotes dans la catégorie*), elles seront regroupées avec les garçons de la même catégorie, tout en gardant un classement séparé.
- Pour la catégorie Elite, s'il y a moins de 4 pilotes, les pilotes courront avec la catégorie 19/24. Si plus de 4 pilotes dans la catégorie, ils courront séparés.
- La catégorie Elite Dame sera regroupée avec la catégorie Femme 17 ans et plus. Si plus de 4 pilotes dans la catégorie, elles courront séparées.

Aucun sur classement ne sera accepté.

## **7. CLASSEMENTS ET RECOMPENSES**

### **Classement de la course :**

Les pilotes de chaque catégorie seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire :

- ⇒ les 3 premiers de chaque catégorie recevront une coupe.
- ⇒ du 4<sup>ème</sup> au 8<sup>ème</sup> finaliste, les pilotes recevront directement à l'arrivée de la finale une médaille.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

Les classements seront consultables sur le site Internet du comité : <http://www.auvergnerhonealpescyclisme.com/>

Tous les pilotes licenciés du comité Auvergne-Rhône-Alpes ayant participé seront classés.  
Les résultats seront sur le site du comité : [www.auvergnerhonealpescyclisme.com](http://www.auvergnerhonealpescyclisme.com)

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée (Cf.§6-Sanctions et Appels 6.9.005)

## **8. BUVETTE – RESTAURATION :**

Le samedi après midi et soir, une buvette sera en place.

Le dimanche, des buvettes et un service de restauration rapide assurés par nos bénévoles seront à votre disposition : steaks frites, saucisses frites, Américains, pâtes *natures ou sauce*, hot dog, crêpes, ...

## 9. ACCES :

Depuis A72 venant de St Etienne : prendre la sortie 9 (St Just St Rambert)

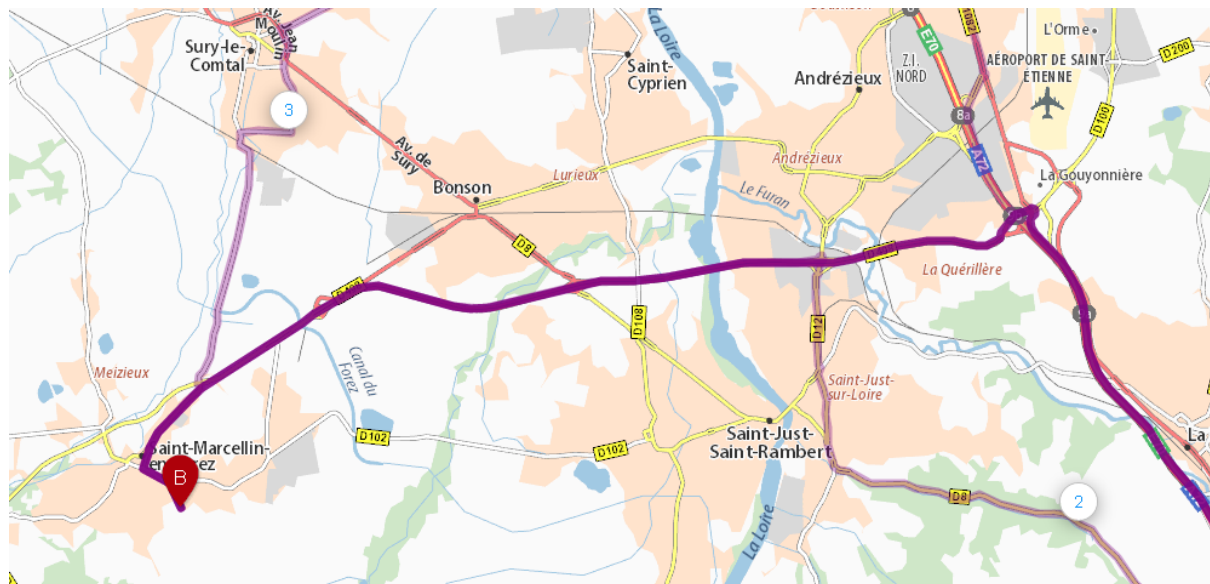
Depuis A72 venant de Clermont Ferrand : prendre la sortie Just St Rambert

Puis direction St Just St Rambert sur la D498

Puis direction St Marcellin en Forez

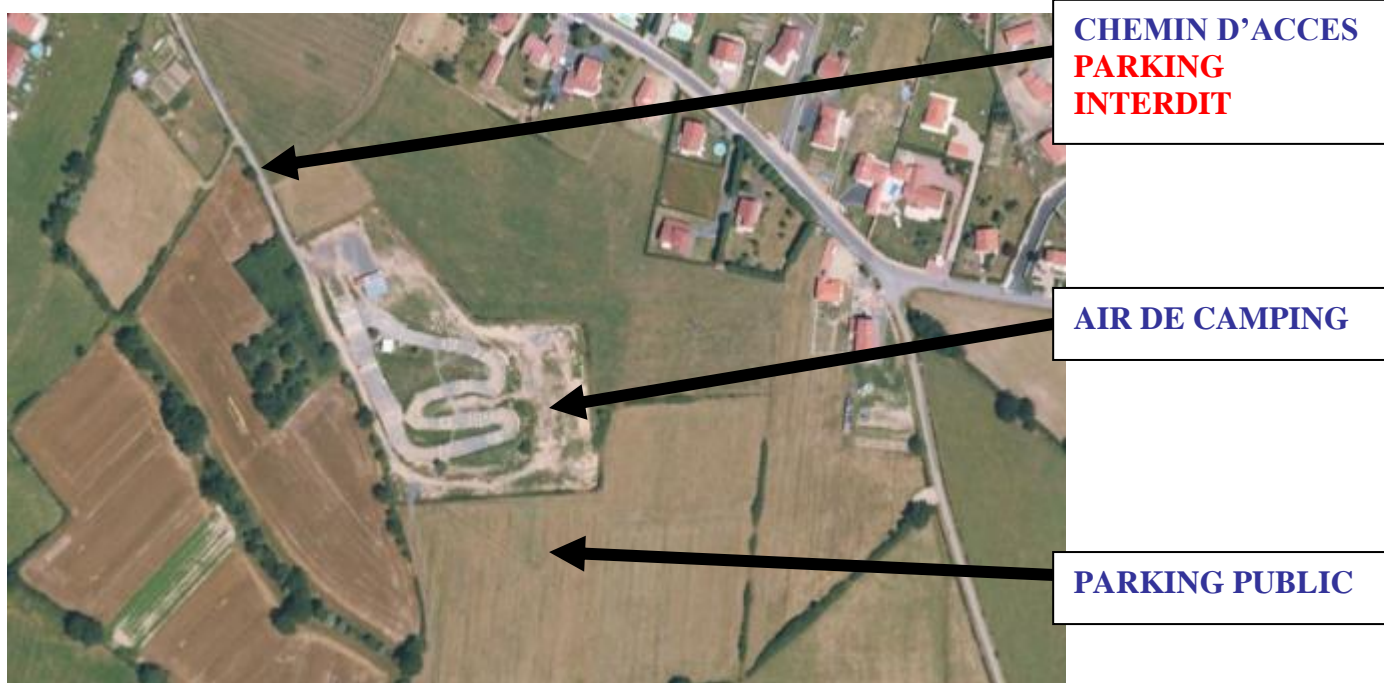
Arrivée à St Marcellin, suivre le fléchage.

Le stationnement le long du chemin d'accès est interdit.



## 10. CAMPINGS CAR :

Une aire de camping est à votre disposition gratuitement a coté de la piste pour camping car, caravane et toile de tente. Attention pas de raccordement électrique possible. En cas de pluie ou de parkings impraticables, les parkings seront sur les sites sportifs de St Marcellin situés à proximité de la piste.



## 11. LES SECOURS :

Une équipe de la Croix Blanche sera présente de 08h00 à 18h00.

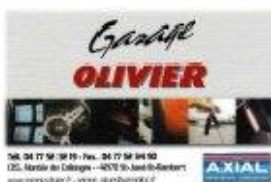
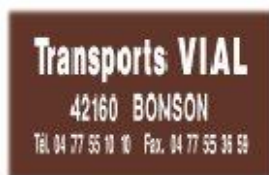
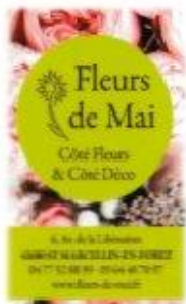
## LES CATEGORIES 2019

### Challenge AURA 2019

Année de Naissance	MASCULIN	FEMININ	CRUISER FILLE	CRUISER		
2013 et plus	PRELIGENCE GARCON      FILLE					
6 ans et moins						
2011 / 20012	POUSSIN	POUSSIN FILLE				
7 / 8 ans						
2009 / 2010	PUPILLE	PUPILLE FILLE				
9 / 10 ans						
2007 / 2008	BENJAMIN	BENJAMIN FILLE				
11 / 12 ans						
2005 / 2006	MINIME	MINIME FILLE				
13 / 14 ans						
2003 / 2004	CADET	CADET FILLE				
15 / 16 ans						
2001 / 2002	JUNIOR					
17/18 ans						
2000 / 1990	HOMME 19/29				FEMME	
1989 / 1980						
					MASTER 30 et +	17 ans et plus
						CRUISER SENIORS
1979 et moins						CRUISER VETERANS



# PARTENAIRES



**BMX Marcellinois**  
**Chemin des Allins- 42680 Saint Marcellin en Forez**  
**HTTP: BMX.SAINT.MARCELLIN.FREE.FR**  
**HTTPS: WWW.FACEBOOK.COM BMXMARCELLINOIS**